

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 5 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 5 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

**PRESENTS** : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON, S CIVIER (proc de J DAUMAS), C FAURE, R KAPPEL, JY MEYER (proc de M ALLAMEL), I NGUYEN, B PERRUSSET (proc de M THINON), E ROCHE (proc de P GAILLARD), J SOUBEYRAND (proc de MF TASTEVIN), JF DURAND, JC COURT, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P CORTIAL (proc de Ph ROUX), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD (proc de B TEYSSIER), S REYNIER, C WIOT, J BOYER, MC JOUVE, F CHASSON (proc de B SOUCHE), A ROUSSET (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT (proc de G FANGIER).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 33

Procurations : 11

Votants : 44

Absents : 8

Date de convocation : 29/06/2022

Secrétaire de séance :

**Absents** : K ESSAYAR, P MAISONNEUVE, A DELAYGUE, P DUPONT, D BERL, M CHAZE, V VANDUYNLAGER et CHARROUD

En présence des suppléants non votants :

**Objet** : Subvention au Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche 2022.

Le Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche (TCFIA) est une épreuve cycliste féminine par étapes organisée sous l'égide et selon les règlements de la FFC (Fédération Française de Cyclisme) et de l'UCI (Union Cycliste Internationale) par le VELO CLUB VALLEE DU RHONE ARDECCHOISE.

Le TCFIA, créé en 2003, après la disparition du Tour De France Féminin, est devenu au fil des années l'une des plus grandes épreuves au monde. Il est inscrit au calendrier Union Cycliste Internationale en 2.1, riche de parcours uniques, il séduit tant par la variété de ses tracés, proposant des étapes dédiées autant aux sprinteuses qu'aux rouleuses ou grimpeuses, que par la beauté des villes, villages, territoires et paysages traversés.

Le 20<sup>ème</sup> TCFIA se déroulera du 6 au 12 septembre, sur les routes pittoresques aux décors grandioses et parfois féériques de cinq départements (l'Ardèche, la Drôme, le Gard, la Lozère et le Vaucluse), avec un ordonnancement et des caractéristiques de difficultés d'étapes équilibrés qui augureront de belles empoignées.

Destiné aux concurrentes « ELITE » de haut niveau (professionnelles ou semi-professionnelles), il est devenu au fil des années, avec ses 7 étapes, la première épreuve féminine en France de ce niveau sportif et la seconde au monde en termes de nombre d'étapes sur plus de 1.000 kms et plus de 10.000 mètres de dénivelé positif.

Soucieux de rapprocher les hommes et les femmes par le cyclisme, et faire de celui-ci l'activité inclusive et universelle de demain... les organisateurs du TCFIA ont développé des partenariats élargis avec les entreprises, les collectivités concernées et le monde associatif olympique et caritatif, les Cidff et CDMJSEA.

Le TCFIA est suivi par les télévisions régionales (FR3 des Régions traversées) et départementales, les radios locales et nationales (France Bleue) et une équipe en

mutualisation avec l'association « Rodéoprod » composée de journalistes interviewers, cameramen à pied et à moto et d'une équipe drones. Le tour retransmet quotidiennement des informations ou reportage d'au moins 5 minutes sur chaque étape sur le site de TCFIA ([www.tcfia.com](http://www.tcfia.com)) et sur ses réseaux sociaux.

Les journaux régionaux Dauphiné Libéré, La Tribune et le Midi Libre, avec lesquels nous avons des conventions de partenariat, informent également des grands événements, de la préparation de l'épreuve tout au long de l'année et relatent les résultats journaliers et faits de course.

Innovation pour la 20<sup>ème</sup> édition, avant la phase travaillée de la retransmission télévisée en direct des étapes, la réalisation d'un court métrage de 25' retransmis par les chaînes CANAL+ SPORT et SPORT en France (la chaîne du CNOSF) qui rendra compte des étapes du Tour 2022, des départs, arrivées, des vues avec drone des « Villages du Tour Féminin » et des paysages, patrimoines des territoires traversés, interviews des élus sur leurs motivations à soutenir le cyclisme féminin de haut niveau, mise en valeur de la qualité de vie dans la ruralité et les banlieues de nos villes de taille moyenne.

La 7<sup>ème</sup> et dernière étape du TCFIA 2022 ira de Vesseaux à Privas où sera adjugée l'arrivée du Tour 2022. Elle traversera et mettra en valeur plusieurs communes de la CCBA (14) ainsi que vous pourrez le constater sur le tracé ci-joint de l'étape.

La rétribution à verser au TCFA pour être « Ville de départ » du TCFIA s'élève à 8 000 €. La commune de Vesseaux contribue à hauteur de 1 500 €.

Considérant la couverture médiatique importante de cet événement et la mise en valeur d'une bonne partie du territoire intercommunal qui en résulte, **le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à la majorité moins 2 abstentions (B PERRUSSET + procuration) décide de :**

- De participer à hauteur de 6 500 € à l'organisation au départ de Vesseaux de la septième et dernière étape du Tour Cycliste Féminin International de l'Ardèche 2022.
- D'autoriser la signature de la convention de partenariat ci-annexée avec l'association VCVRA/TCFIA.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à UCEL, le 6 juillet 2022  
Le Président, Max TOURVIELHE

